

# COMMUNE DE SAINT RABIER

Département de la Dordogne

## CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU 13 AVRIL 2018**

**SÉANCE ORDINAIRE 20 h 30**

### COMPTE RENDU SOMMAIRE

**Affiché en exécution de l'article L 2121-25  
du Code Général des Collectivités Territoriales**

Membres en exercice : 14

Présents : 13 - Votants : 14

<b>Date de convocation : 05 avril 2018</b>
--

**Le treize avril deux mil dix-huit** : le Conseil Municipal de la Commune de Saint Rabier s'est réuni, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur GUARISE Jean-Claude, Maire.

**Présents** : MM GUARISE – CHEVAL Jean-Claude - CHEDEVILLE – HYVOZ - GAILLARD – URBAIN – DELPY- Mmes DOLLE - CHEVAL Martine – LACHAUD - MIRA - CHATEAURET – BERBESSON –

**Excusé(s)** : M. AUMETTRE (Pouvoir à M.DELPY) -

**Absent(s)** :

**Secrétaire de séance** : Mme BERBESSON Sandrine

Présence de Mme Lynda LACHAUD

### **AU COURS DE LA SEANCE LE CONSEIL MUNICIPAL PAR DELIBERATION :**

#### **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 09 mars 2018**

Observation :

A la demande de Mme Marie-Thérèse MIRA, secrétaire de séance, le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 9 mars est modifié de la façon suivante: «lors des points n°6, 7 et 8, il faut compter 12 voix au lieu de 13, Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote des comptes administratifs».

Aucune autre observation n'étant formulée, le compte-rendu est adopté à la majorité.

12 voix pour, 2 abstentions, 0 voix contre

Avec l'accord de l'assemblée, deux points supplémentaires sont ajoutés à l'ordre du jour :

- Redevance d'occupation du domaine public par ERDF
- Vente porte destinée au multiple rural

**N° 01 - A fixé** le montant de la redevance d'occupation du domaine public due par Enedis pour l'année 2018

14 voix pour

**N°02 – A accepté** le devis du feu d'artifice 2018 émanant de la Société Upgrade FIREWORKS, d'un de montant 1 200€.

**N°03 – A attribué** une subvention de 500 € à l'école primaire de Saint-Rabier et à l'école maternelle de La Bachellerie pour des voyages scolaires.

14 voix pour

**N°04 – A accepté** le devis d'un montant de 2200€ pour l'acquisition d'un défibrillateur. Une participation de Groupama sera versée à réception du devis.

14 voix pour

**N°05 – A mis** à la disposition des associations l'ancien local de la Poste, pour leur permettre de se réunir voire de stocker du matériel.

13 voix pour, 0 abstention, 1 voix contre

**N° 06 – A validé** la proposition de fonctionnement du nouvel RPI avec les communes de Châtres, Peyrignac, La Bachellerie, Saint Rabier comme suit :

- Rattacher les classes maternelles à l'école maternelle de La Bachellerie,
- Maintenir le cycle 2 et 3 (du CP au CM2) à Peyrignac pour les élèves de Peyrignac et Châtres,
- Réexaminer le cas échéant l'organisation du nouveau RPI pour les années à venir.

et **a autorisé** Monsieur le Maire à signer la convention de fonctionnement du regroupement pédagogique entre les communes précitées.

13 voix pour, 1 abstention, 0 voix contre

**N°07 – S'est prononcé** défavorablement à la majorité quant à la signature d'une convention de partenariat avec l'association CASSIOPEA pour la participation aux frais d'un mois d'abonnement pour les personnes ne bénéficiant pas de l'APA.

4 voix pour, 3 abstentions, 7 voix contre

**N°08 – A approuvé** la reprise des résultats du budget annexe assainissement 2017 dans le budget principal de la commune 2018 et la réintégration de l'actif et du passif du budget annexe assainissement dans le budget principal de la commune par le comptable assignataire, suite à la clôture de ce budget au 31/12/2017.

14 voix pour

**N°09 - A voté** le budget primitif M14 de la Commune de l'exercice 2018.

12 voix pour, 0 abstention, 2 voix contre

**N°10 - A voté** le montant des subventions accordées aux associations pour l'année 2018.

10 voix pour, 2 abstentions, 0 voix contre

**N° 11 – A voté** le budget annexe M14 du Multiple Rural de l'exercice 2018.

Pour : 14

**N° 12 – A voté** le budget primitif M43 du Transport scolaire de l'exercice 2018.

14 voix pour

**N° 16 – A décidé** de maintenir pour 2018 les taux des taxes directes locales appliqués en 2017 soit :

- <b>Taxe d'habitation</b>	<b>13.59%</b>
- <b>Taxe foncière</b>	<b>15.54%</b>
- <b>Taxe foncière (non bâti)</b>	<b>78.91%</b>

14 voix pour

**N°15 – A validé** le projet de cession de la porte qui devait être affectée au multiple rural suite à la dégradation faite à celle en place.

14 voix pour

**DIVERS :**

\* **Stage de Mlle POTEAU** : stage de 1 à 2 semaine(s) à la cantine jusqu'au mois de juin. Mme Patricia PETIT PIERRE sera sa tutrice.

Mme Marie-Jeanne SAUVAGE a repris le travail

\* **PCAET** : un point est fait sur l'avancée des actions envisagées pour réduire les émissions de gaz à effet de serre

La prochaine réunion de travail se tiendra le jeudi 17 mai

\* **France Termites** informe de son passage sur la commune. Une information sera affichée sur les panneaux d'affichage.

Fin de séance 23 heures 45

Fait en Mairie, le 16 avril 2018

Le secrétaire de séance